



Protocole Santé n°3

Objet du protocole :		Conduite à tenir en cas de plaie simple	
Etabli par :	Axel BARBIER (Infirmier Education Nationale)	Création :	Le 24/03/05
		Actualisé :	Le 01/09/06
Destinataires / personnels concernés :	- Ensemble du personnel du lycée		
Objectifs du protocole :	- connaître les gestes à réaliser <u>en l'absence de l'infirmier</u> en cas de plaie simple		
<p><i>Les plaies simples sont des coupures ou des écorchures saignant peu et non situés à proximité d'un orifice naturel.</i></p> <p><i>Toute plaie simple, même minime, risque de s'infecter si des mesures élémentaires ne sont pas prises.</i></p>			
<p>Avant toute chose : la personne qui réalise les soins doit <u>se laver les mains</u> et <u>porter des gants à usage unique</u> (gants disponibles à l'infirmierie et dans les caisses de secours).</p> <p>Se rendre à l'infirmierie : protéger la plaie simple par une compresse stérile (<i>disponible dans les caisses de secours</i>) Cf. protocole santé n° 1 : "gestion des passages à l'infirmierie"</p> <ol style="list-style-type: none">① Nettoyer à l'eau et au savon la plaie et sa périphérie② Réaliser l'antisepsie : <i>matériel nécessaire :</i> compresses stériles, antiseptique (HEXOMEDINE®) <i>matériel disponible à l'infirmierie</i><ul style="list-style-type: none">- former un tampon avec la compresse- faire couler l'antiseptique sur la compresse- commencer l'antisepsie par les bords de la plaie③ Placer un pansement adhésif quand la plaie est propre et sèche (<i>disponible à l'infirmierie</i>)④ Oter les gants et se laver les mains au savon⑤ Demander à l'intéressé de passer à l'infirmierie pendant les temps de présence de l'infirmier afin d'effectuer, si nécessaire, une déclaration d'accident de travail, et de surveiller l'évolution de la plaie.⑥ Noter l'intervention sur le cahier de passage à l'infirmierie disponible à l'infirmierie.			
<p>Très important : Assurez-vous que la victime est à jour de ses vaccinations contre le tétanos. Dans le cas contraire, même pour une petite plaie, demandez-lui de consulter rapidement un médecin.</p>			
Lycée Professionnel Pierre Coton - Néronde			
Page 1 / 2			

Conseils pratiques :

- Ne pas utiliser de coton (qui laisse des fibres et empêche la cicatrisation)

En cas de plaie grave :

C'est-à-dire :

- si la plaie est très étendue ;
- si c'est une plaie par morsure ;
- si la plaie est souillée (terre, végétaux, verre...) ;
- si la plaie est profonde ;
- si les bords de la plaie sont irréguliers ;
- si des corps étrangers sont présents dans la plaie ;
- si la plaie est localisée : à l'œil, dans le dos, sur l'abdomen, le cou, le thorax, à proximité d'un orifice naturel ;
- si la victime n'est pas vaccinée contre le tétanos.

Ne pas toucher à la plaie et alerter les secours (SAMU – Centre 15)

Lycée Professionnel Pierre Coton - Néronde

Validation

M. ROSSELLI

M. BARBIER

Validé au CA du
25/09/06